

ACCEPTEZ LE CHÈQUE CADEAU VENDÉE BOCAGE
PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE
valable sur les pays de Chantonnay, La Châtaigneraie et Pouzauges
AUGMENTEZ VOS VENTES*

100%
Local

J'accepte
le Chèque-Cadeau Vendée Bocage
dans mon commerce, mon entreprise.

Soutenons

Nos Artisans
& Commerçants

CHÈQUE-CADEAU

10€

N°0001

Validité

31 Décembre 2024

Nom de l'Offrant
Coordonnées
de l'Offrant
Téléphone

ÉVÈNEMENT

CHÈQUE-CADEAU VENDÉE BOCAGE
PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE
valable sur les pays de Chantonnay, La Châtaigneraie et Pouzauges

100%
Local

CHÈQUE-CADEAU

10€

N°0001

Nom de l'Offrant
Coordonnées
de l'Offrant
Date de validité

Soutenons
Nos Artisans
& Commerçants



Commerçants, artisans,
entreprises et associations

ACCEPTEZ

le Chèque-Cadeau local !

C'est une formidable occasion de faire découvrir ou redécouvrir aux bénéficiaires des Chèques-Cadeaux le commerce et l'artisanat du Pays de La Châtaigneraie et une opportunité pour vous de participer activement au dynamisme local.

***100% achat local**

- **AUGMENTER** votre chiffre d'affaires ;
- **CAPTER** une nouvelle clientèle ;
et fidéliser votre clientèle actuelle ;
- **AUGMENTER** le panier d'achat de vos clients
de 30 à 50 % ;
- Proposer à vos clients une **SOLUTION FACILE
pour faire plaisir** à leurs proches ;
- Avoir une image **DYNAMIQUE** et **MODERNE** ;
- Participer au **DÉVELOPPEMENT** de l'économie locale ;
- **Eviter l'évasion commerciale** hors territoire ou via le commerce en ligne.



Comment ça marche ?

1 Vente de chèques-cadeaux

Les Chèques Cadeaux Vendée Bocage sont destinés aux comités d'entreprises, aux chefs d'entreprises, aux collectivités territoriales, aux associations, ainsi qu'aux particuliers qui souhaitent faire plaisir à leur entourage.

2 Chèques-cadeaux offerts

Les Chèques Cadeaux Vendée Bocage sont offerts aux salariés ou par les particuliers à leur entourage. Ils sont valables 1 an à partir de la date d'émission.

3 Chèques-cadeaux utilisés

« Les bénéficiaires peuvent faire leurs achats chez tous les commerçants et artisans des Pays de Chantonnay, La Châtaigneraie et Pouzauges qui adhèrent aux Chèques Cadeaux Vendée Bocage. La monnaie n'est pas rendue pour un paiement avec le chèque cadeau. De plus, il ne peut pas être remboursé en espèces. Il est possible de compléter le règlement par tous moyens acceptés par l'adhérent.

4 Demande de remboursement

Pour se faire rembourser, l'adhérent aux Chèques Cadeaux Vendée Bocage adresse avant le 28 du mois au service concerné les chèques encaissés, accompagnés du bordereau de remise de chèques téléchargeable sur le site internet : <https://www.chèques-cadeaux-vendee-bocage.fr>
L'adhérent appose au dos des chèques son cachet et sa signature.
Il conserve le talon détachable de gauche.

5 Remboursement des chèques-cadeaux

Les Chèques Cadeaux Vendée Bocage sont remboursés à l'adhérent par virement avant le 7 du mois suivant, du montant de la valeur faciale des chèques, déduction faite des frais de gestion éventuels, et adresse à l'adhérent une facture acquittée pour les frais de gestion.

LES ACCEPTANTS AYANT MOINS DE 10 SALARIÉS :	
AUCUN FRAIS - LA TOTALITÉ DES CHÈQUES SONT REMBOURSÉS À 100 %	
GRILLE DES TAUX DE RÉTROCESSION POUR LES ACCEPTANTS AYANT PLUS DE 10 SALARIÉS	
De 10 à 1 000 €	0%
De 1 001 à 5 000 €	2,5%
Au-delà de 5 000 € et non adhérent à l'une des associations participantes	5%

Pour en savoir plus et commander
les Chèques Cadeaux Vendée Bocage
valable sur les pays de Chantonnay, La Châtaigneraie et Pouzauges
contactez...

Par courrier :

Association Chèques Cadeaux Vendée Bocage
Communauté de Communes
Les Sources de la Vendée – La Tardière – 85120 TERVAL

Par e-mail :

lachataigneraie@cheques-cadeaux-vendee-bocage.fr

Association loi 1901 – Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-Le-Comte - W851006767

100% achat local

**Les Chèques-Cadeaux du
PAYS de La CHÂTAIGNERAIE avec :**

AEC Artisans & Commerçants du Pays de La Châtaigneraie
ACAB Association des Commerçants et Artisans de Bazoges
Avenir Entreprises Pays de La Châtaigneraie
Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie

Liste des commerces, artisans et services
acceptant le chèque-cadeau comme moyen de paiement sur :
<https://www.cheques-cadeaux-vendee-bocage.fr>

